

# La mer comme vaste espace de débat sur Place publique

Entre protection et développement, les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs du milieu marin ne manquent pas de sel. L'émission de RCFM d'aujourd'hui, réalisée avec *Corse-Matin*, fait le point

Pas de houle, ni de coups de tabac. Aujourd'hui, en suivant l'émission *Place publique* proposée en partenariat avec *Corse-Matin*, les auditeurs de RCFM navigueront sur des eaux débarrassées de toute vague scélérate. Le thème du jour, consacré à la mer - et plus précisément aux enjeux qu'elle recèle en matière de protection et de développement -, reste un vaste espace de débat susceptible de déchaîner les passions. Mais, il semble désormais être purgé de ces conflits d'intérêt qui ont si longtemps plombé les discussions. Preuve en est la qualité des échanges diffusés ce jeudi sur les ondes de la station régionale, à 12 h 10 et 20 heures.

Enregistrée mercredi dernier à la salle des fêtes de Bastelicaccia, l'émission fournit l'occasion d'un fructueux partage d'expérience entre des acteurs du milieu marin aux profils divers. Au micro de Jérôme Susini, accompagné pour l'occasion par notre collègue Anne Chabanon, Xavier D'Orazio, premier prud'homme des pêcheurs d'Ajaccio, Fred Veron, de la fédération des industries nautiques, Roger Miniconi, biologiste marin et président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, Jean-Marie Dominici, responsable de la réserve de Scandola, et Jean-Noël Livrelli, écologue marin et directeur adjoint de l'office de l'environnement.

Pour compléter leurs interventions, quelques témoins avertis au sein du public, en particulier Jean Toma, président de l'union des ports de plaisance de Corse, Jean-Baptiste Luccioni, conseiller territorial et maire de Pietrosella, Philippe Riera, p.-d.g. de la société d'aquaculture Gloria Maris, ou encore l'archéologue sous-marin François Saragossa et le vidéaste Georges Antoni.

Autant de personnalités qui illustrent les différentes facettes d'une problématique qui a pris en Corse un relief particulier. Roger Miniconi et Jean-Noël Li-



Les invités de l'émission *Place publique* d'aujourd'hui : Roger Miniconi, président du conseil scientifique du patrimoine naturel, Jean-Noël Livrelli, directeur adjoint de l'office de l'environnement, Xavier D'Orazio, premier prud'homme des pêcheurs d'Ajaccio, Jean-Marie Dominici, responsable de la réserve de Scandola, et Fred Veron, de la fédération des industries nautiques. (Photos Michel Luccioni)



Jean-Baptiste Luccioni, maire de Pietrosella.

vrelli, les scientifiques, la décrivent bien, cette mer - qu'on la baptise Méditerranée, Tyrrhénienne ou Ligurienne en fonction des secteurs. Du fait de la géographie de ses fonds, de la variété de sa faune et de sa flore, elle apparaît comme un espace hautement remarquable. La présence d'un herbier de posidonies couvrant quelque 70 000 ha n'étant qu'un exemple parmi d'autres.

## Les vertus du port

Un capital à protéger minutieusement, tout le monde en convient. Notamment du côté de la fédération des industries nautiques.



L'archéologue sous-marin, François Saragossa.

« La Corse est l'une des plus belles îles de Méditerranée, glisse Fred Veron. Or, notre secteur ne peut se développer que dans de beaux endroits. Raison pour laquelle la fréquentation doit être contrôlée et accompagnée. » Ce qui passe par une meilleure prise en compte de l'engouement que suscitent les rivages insulaires. Les dégâts résultant des mouillages sauvages posent ainsi la question des équipements proposés aux plaisanciers. « Aujourd'hui, la Corse compte 6 000 anneaux, alors que l'on recense dans nos eaux entre 15 et 20 000 bateaux en été, précise Jean Toma, pour l'union des ports de plaisance. Ce qui signifie que plus de la moitié d'entre



Georges Antoni, photographe et cinéaste sous-marin.

eux est accueillie hors structure et pollue... » Pas de fatalisme, pour autant, parmi les élus chargés d'accompagner l'évolution des pratiques. En particulier du côté de Pietrosella, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio, où Jean-Baptiste Luccioni s'est fait fort de mettre en place un mouillage organisé de 400 places. Initiative salutaire, mais qui mérite d'être encore poursuivie. Le mouillage organisé a ses limites, notamment en terme d'actions de prévention qu'il est possible de mettre en œuvre. Le maire de Pietrosella milite donc pour la création de nouveaux ports de plaisance, dont l'une des vertus est de se présenter comme des « lieux de



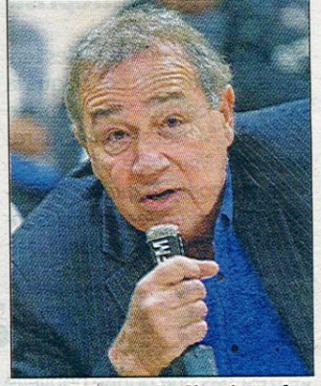
Philippe Riera, p.-d.g. de la société Gloria Maris.

dépollution », comme aime à le répéter Jean Toma. Mais que l'on n'aille pas accuser la filière nautique de tous les maux. Le président de l'union des ports de plaisance de Corse veille au grain : « Les chiffres sont de notoriété publique. 65 % de la pollution en mer vient de la terre et plus de 30 % de la marine marchande. La plaisance ne représente que 2 ou 3 % de l'ensemble. Il ne faut pas se tromper de réalité. »

## La formation pêche

Impossible, en effet, d'apprécier les enjeux relatifs à l'environnement marin en isolant les problématiques. « L'approche se doit d'être transversale et elle l'est, insiste Jean-Noël Livrelli, de l'office de l'environnement de la Corse. J'en veux pour preuve les assises de la mer qui se sont tenues il y a près de deux ans à Ajaccio ou les travaux initiés dans le cadre du plan d'action pour la protection du milieu marin qui doit sortir d'ici un an. » Certes, l'idée de la création d'un office de la mer a sombré, mais il est vrai que plusieurs institutions de l'île œuvrent dans ce domaine, en s'efforçant d'avoir une approche aussi complémentaire que possible.

Et puis, les gardiens du temple sont aux aguets. À l'image du Parc naturel régional de Corse qui, à travers la réserve de Scandola, parvient à d'excellents résultats. Préserver est une chose, reste aussi à transmettre et à sensibiliser les plus jeunes. Ce qui n'a rien d'une évidence. Plus



Jean Toma, de l'union des ports de plaisance.

susciter des vocations et de former. Qu'il s'agisse des pêcheurs, c'est un fait, mais aussi d'une entreprise profitant d'un marché porteur, comme Gloria Maris au niveau de l'aquaculture...

Les défis à relever sont nombreux. Parmi ceux-ci, s'il n'a pas été question du projet du port de la Carbonite, à Bastia, l'aménagement du fond de baie d'Ajaccio a été abordé. Sommairement, car on est encore loin du compte. Mais, déjà, ce dernier appelle quelques remarques. « Il est question de combler 4 ha à Saint-Joseph. Mais, cela n'est pas sans poser certaines difficultés, indique Roger Miniconi. Il existe dans ce secteur une huître naturelle qui risquerait d'être détruite. » Dans la foulée, Xavier D'Orazio évoque un autre écueil : « Pas mal de pêcheurs travaillent au fond du golfe, en particulier par mauvais temps. Ce projet pourrait les affecter et signifier pour eux un manque à gagner... »

La mer abordée comme un nécessaire espace de dialogue. Comme une solution, aussi. C'est encore Jean Toma, le « patron » des ports de plaisance insulaires qui remarque que « la Corse a trop longtemps tourné le dos à la mer, alors qu'elle peut-être une porte de sortie pour les années à venir ».

Solution économique, donc. Sans altérer pour autant la préservation de ses richesses. Les pêcheurs ajacciens planchent sur une future réserve du côté des Sanguinaires. Tout un symbole, alors que de nouveaux espaces protégés vont voir le jour le long de la côte orientale et du Cap

## En quelques mots et vaguelettes

Jean Toma, président de l'Union des ports de plaisance de Corse : « La Corse passe à côté de la nautisme. On se fait piller notre matière première, ce qui est vraiment le propre des pays sous-développés ! »

Fred Veron, fédération des industries nautiques : « Mettre en place une taxe sur le mouillage sauvage ? S'il n'y a pas de services proposés en contrepartie, c'est le meilleur moyen pour faire fuir les gens... Mieux vaut des mouillages organisés, dont la fréquentation est limitée et où l'on propose des services. Les plaisanciers acceptent alors naturellement de payer pour jouir d'un bel endroit en toute plénitude. »

Philippe Riera, p.-d.g. de l'entreprise d'aquaculture Gloria Maris : « Sur terre comme sur mer, le succès d'un acteur économique dépend souvent de la qualité du milieu naturel dans lequel il travaille. En aquaculture, c'est particulièrement vrai. »

jeunes du lycée maritime de Bastia en stage. Mais, une fois leur cursus terminé, ils ne s'orientent pas vers nos métiers. Au final, c'est malheureusement 0 % pour la pêche ou l'aquaculture. »

Jean-Marie Dominici, responsable de la réserve de Scandola : « Il est temps que l'Homme prenne conscience que les activités qu'il génère ont des incidences sur le patrimoine naturel, alors même que ce dernier présente des potentialités en terme de développement économique. Cette prise de conscience est foncièrement liée à la notion de développement durable. »

Roger Miniconi, président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Corse : « Quels enfants allons-nous laisser à la planète ? Comment allons-nous les éduquer pour qu'ils puissent gérer leur environnement ? Sur une île disposant de 1 000 km de côtes, quand on voit le faible nombre de professionnels sus-

vers les métiers de la mer si on ne leur parle pas des potentialités de la mer ? »

Georges Antoni, photographe et vidéaste sous-marin : « Les conséquences du réchauffement climatique sont visibles. Il y a de quoi être inquiet quand on découvre, en plongée, du corail rouge qui se nécrose ou ces gorgones mortes au fond... »

Jean-Marie Dominici : « Falco a été émerveillé quand il est revenu à Scandola dans les années 90, alors qu'il avait vu ces mêmes fonds ravagés par la pêche à l'explosif dans les années 50. C'est l'effet réserve. »

Jean-Baptiste Luccioni, conseiller territorial et maire de Pietrosella : « Nous vivons avec un schéma d'aménagement datant de 1992 qui a été un frein en matière de développement et de préservation. L'interdiction de créer de nouveaux ports de plaisance en fournit un exemple très clair. C'est une contrainte. Pour une